



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MAI 2024 À 20h00

Conformément au *Code municipal du Québec*, une séance extraordinaire sera tenue par le conseil municipal le 23 mai 2024 à compter de 20h00 à la salle du conseil situé au 955, rue de l'Église.

Ordre du jour

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 02 - CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 04.01 - Séance ordinaire du 9 avril 2024
 - 04.02 - Séance extraordinaire du 2 mai 2024

- 05 - ADMINISTRATION
 - 05.01 - Nomination d'une directrice générale adjointe
 - 05.02 - Formation FQM - Élu
 - 05.03 - Ameublement Mairie - Achat d'une table pour la salle de rencontre
 - 05.04 - Ameublement Mairie - Achat de chaises pour la salle de rencontre
 - 05.05 - Ameublement salle du conseil - Achat de chaises de bureau
 - 05.06 - Rappel formel et/ou mise en demeure à certains citoyens qui ne respectent pas les droits des représentants de la Municipalité
 - 05.07 - Accompagnement des fonctionnaires dans leurs fonctions auprès du conseil municipal, notamment pour les demandes particulières formulées par chaque élu, conformément aux lois applicables

- 06 - SERVICE DE COMPTABILITÉ
 - 06.01 - Dépenses incompressibles et comptes à payer – avril 2024

- 07 – RÉGLEMENTATION

- 08 - AGENDA POLITIQUE
 - 08.01 - Autorisation " La randonnée Lotbinière à vélo" à circuler sur notre territoire
 - 08.02 - Les rendez-vous sur le parvis
 - 08.03 - Dépôt du procès-verbal de la rencontre du CCC du 27 février 2024
 - 08.04 - Dépôt du procès-verbal de la rencontre du CCC du 23 avril 2024
 - 08.05 - Autorisation visant la réparation des pompes à la station de la grève
 - 08.06 - Asphalte terrain Pickelball
 - 08.07 - Personne autorisée pour vente pour taxes à la MRC de Lotbinière
 - 08.08 - Service professionnel d'ingénierie - Dossier conformité eaux usées



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

PROVINCE DE QUÉBEC

SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MAI 2024 À 20h00

- 08.09 - Fête des voisins

- 09 - URBANISME
 - 09.01 - Dépôt du procès-verbal de la rencontre ordinaire du CCU du 6 mai 2024
 - 09.02 - Demande de PIIA - 4706, rue des Jardins, lot 6 511 790
 - 09.03 - Demande de PIIA - 2804, route Marie-Victorin, lot 3 389 089
 - 09.04 - Demande de dérogation mineure - 3714, route Marie-Victorin, lot 5 945 925
 - 09.05 - Demande de dérogation mineure - 5110, route Marie-Victorin, lot 3 388 233
 - 09.06 - Demande de dérogation mineure - 4404, rue de la Promenade, lot 3 389 365
- 10 - LOISIRS ET CULTURE
 - 10.01 - Embauche terrain de jeux saison estivale 2024
 - 10.02 - Maisonnette de lecture
 - 10.03 - Fête de la pêche
 - 10.04 - Fête de la Saint-Jean
- 11 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12 - LEVÉE DE LA SÉANCE

DONNÉ À SAINT-ANTOINE-DE-TILLY, CE 21^{ième} jour de mai deux mille vingt-quatre

Vicky Saumure, greffière adjointe

Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'hôtel de ville, entre 15 heures et 16 heures, le 21^{ième} jour de mai deux mille vingt-quatre.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21^{ième} jour de mai 2024.

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

Vicky Saumure, greffière adjointe